

la lettre

Décembre 2020

du maire



Chère Columérienne, Cher Columérien,

L'année se termine et la Covid est toujours là. Ce contexte sanitaire nous oblige à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette lettre me permet donc de vous souhaiter, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de belles fêtes et une bonne année 2021. Comme vous le faites vous-mêmes depuis des mois, nous nous adaptons à la situation et vous présenterons nos vœux à distance, à travers une vidéo qui sera diffusée début janvier, sur le site Internet et la page Facebook de la Ville.

Au moment de faire le bilan de l'année écoulée, sans rien occulter des difficultés, **je préfère retenir et souligner la solidarité, la générosité, l'inventivité et le courage avec lesquels nous avons su faire face à cette crise sanitaire mondiale.** A travers une vidéo, nous rendrons hommage à nos soignants, à nos forces de secours, aux bénévoles et professionnels de nos structures sociales, aux agents de nos services publics, à nos

acteurs culturels, à nos commerçants, aux salariés de nos entreprises, et plus largement à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés et continuent de se mobiliser à nos côtés. Cette pandémie n'est pas derrière nous, il nous faut rester prudents et j'en appelle à votre responsabilité citoyenne, pour continuer à respecter les mesures sanitaires et à appliquer les gestes barrières.

Dans ce contexte inédit, une nouvelle équipe municipale a été installée suite aux élections de mars dernier. Elle s'est mise à la tâche immédiatement, répondant aux urgences successives pour soutenir les forces vives de notre commune et mettre en œuvre les projets proposés aux columériens. Comme je n'aurai pas l'occasion de le faire lors de la cérémonie des vœux, je vous présente ici les principales actions réalisées et engagées.

Joyeuses Fêtes

Laurence Picard,
Maire de Coulommiers

● Ouverture d'un centre Covid et de lieux de dépistage

Dès le printemps, la Ville a ouvert un lieu dédié aux consultations liées à la Covid-19, pour les médecins de la maison de santé et le laboratoire d'analyses. Ce centre est situé au 1 rue Abel Prouharam. Nous avons également installé une unité mobile de dépistage sur le parking des tanneries, que nous avons prolongé jusqu'à fin décembre. La Ville travaille désormais avec l'Agence Régionale de Santé et les pharmacies pour les aider à mettre en œuvre le dépistage par tests antigéniques.

● La saison culturelle s'adapte

La Ville a mis en place le protocole sanitaire exigé pour accueillir les artistes et le public. Plusieurs solutions vous sont proposées pour vos réservations lorsque les spectacles ont dû être reportés et vous permettre d'offrir des places...une bonne idée de cadeaux pour Noël ! Les ateliers culturels, le conservatoire, le musée et la bibliothèque se sont également adaptés à la situation, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour en savoir plus.

● 60 nouvelles caméras de vidéo protection

Mises en service en septembre dernier, elles portent à 108 le nombre total de caméras installées. L'efficacité du dispositif fera l'objet d'une évaluation, avant de prévoir son élargissement.

● Inauguration des nouveaux vestiaires d'athlétisme et du club house de tennis



5 septembre 2020

Investissement de la Ville de 550 000 euros.

● Le projet de Parc Naturel Régional franchit une nouvelle étape

En septembre dernier, le Préfet de Région a donné un avis favorable à la poursuite de la démarche, reconnaissant ainsi les efforts fournis pour valoriser notre patrimoine naturel. Nous continuerons de nous mobiliser pour concrétiser ce projet, qui permettra de renforcer l'attractivité de notre territoire.



● La Librairie éphémère se tient à la Banque de France cette année !



Tout juste acquis par la Ville, le bâtiment de l'ancienne Banque de France a déjà retrouvé une nouvelle fonction et ouvert ses portes au public, puisqu'il accueille la 10^{ème} édition de la librairie éphémère, organisée par la Librairie Les Deux Muses. Ce bâtiment d'exception se prête en effet parfaitement à l'organisation de cet évènement, notamment dans le contexte sanitaire actuel, qui nécessite d'avoir de l'espace pour pouvoir circuler.

● De nouvelles liaisons douces au programme

L'aménagement d'une piste cyclable a débuté dans l'avenue Robert Elvert. Cette nouvelle liaison douce permettra une traversée plus sécurisée des cyclistes pour relier la gare SNCF et la piste cyclable du Pré-Meunier, jusqu'à la piscine, le collège et le Parc des Sports notamment.

La Ville a également initié un travail partenarial avec la SNCF, l'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin pour réaliser une liaison douce entre Coulommiers et la Ferté-Gaucher, en suivant le tracé de l'ancienne voie ferrée. Les premières études démarreront prochainement.

● Rénovation du campus scolaire

La rénovation du lycée a été lancée avec la procédure pour retenir l'architecte, qui aura la charge de mener les études. Le début des travaux est programmé pour le 2^{ème} trimestre 2023. Dans l'attente de ce chantier, Franck Riester et moi-même avons sensibilisé la Région Ile-de-France sur la nécessité de poursuivre les travaux d'urgence pour permettre à nos lycéens et à nos enseignants de travailler dans de meilleures conditions.

● Une Micro-Folie dans le quartier des Templiers

En 2021, la Ville ouvrira une micro-folie dans la Commanderie des Templiers. Musée numérique et plateforme culturelle de proximité, la Micro-Folie nous donnera accès aux chefs-d'œuvre du monde entier et sera un nouveau lieu de création, d'échanges et de vie dans Coulommiers.

● Construction de la nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable



Les travaux ont démarré le 10 juin dernier pour une mise en service prévue pour 2022. En parallèle, la Ville et la communauté d'agglomération rénovent également l'aqueduc de la source naturelle de la Roche. Enfin, la réfection de canalisations est programmée pour améliorer durablement la qualité de l'eau distribuée à Coulommiers.

● Soutien aux commerces de proximité

Pour aider nos petits commerces à faire face à la crise sanitaire et à s'adapter à l'évolution des modes de consommation, la Ville a financé la création d'un site d'achats en ligne. Nous avons également favorisé l'implantation de nouveaux commerces grâce au dispositif de boutiques test et d'aides financières à l'ouverture de nouvelles enseignes.

✿ www.coulommiers.proxicommerce.fr ✿

● Extension du télécentre

La communauté d'agglomération a débuté les travaux d'extension du télécentre à Coulommiers. La crise sanitaire a fait évoluer la perception du télétravail. Grâce à cette extension, le télécentre renforce son attractivité pour les entrepreneurs, les salariés et les étudiants, à la recherche d'un lieu de travail adapté et sécurisé, proche de chez eux.

● Pose de la première pierre de l'accueil de loisirs Lafayette (15 octobre 2020)



Un investissement de 3 742 122 € pour une ouverture estimée en 2022. Accueil possible de 120 enfants pour l'Accueil de Loisirs et 12 places pour le multi accueil Petite Enfance.

● Réaménagement de la Place Ile-de-France à Vaux

La Ville travaille avec le promoteur qui a acheté le centre commercial, afin de s'assurer que le projet valorise la place située devant l'école, notamment en aménageant les commerces autour et en prolongeant l'allée piétonne de la Rotonde. La Ville se mobilise pour qu'une épicerie puisse ouvrir dès le début d'année, au 9 allée de la Rotonde, et a également engagé le travail pour le maintien d'un dépôt de pain et d'un relais poste pendant toute la durée des travaux. Plusieurs solutions ont enfin été proposées à la pharmacie, qui est en discussion avec l'actuel propriétaire du centre commercial.

● Un nouveau skate park à l'étude

Un architecte a été retenu et travaille avec de jeunes utilisateurs pour définir les contours du futur skate park, dont l'aménagement est programmé en 2021.

● Une Maison France Services à Coulommiers

En lien avec la communauté d'agglomération, une démarche a été engagée pour que notre Point d'Accès aux Droits obtienne le label « France Services » de la part de l'Etat. Cette labellisation permettrait de renforcer l'accompagnement individualisé du public et d'ouvrir un espace informatique permettant aux usagers de faire leurs démarches en ligne en étant aidés.